



INSTALLATEUR SANITAIRE

BM
BREVET DE MAITRISE
RNCP N°35004

CONTEXTE PROFESSIONNEL

L'installateur(trice) sanitaire réalise les installations des réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux (chaudes et froides) faisant intervenir différentes techniques, les systèmes de traitement des eaux usées et de traitement d'eau de consommation humaine, ainsi que les systèmes de récupération et d'utilisation d'eau de pluie. Dans le cadre de ses activités, il(elle) supervise (ou réalise) le raccordement des appareils de production d'eau chaude ainsi que le raccordement électrique des appareils aux organes de régulation.

OBJECTIFS

- Conception d'un projet d'installation sanitaire
- Pilotage des chantiers d'installation sanitaire de l'entreprise et assurer les opérations de maintenance
- Réalisation des installations d'eau chaude sanitaire
- Réalisation des installations sanitaires spécifiques
- Élaboration du projet entrepreneurial d'installation sanitaire
- Gestion d'une entreprise d'installation sanitaire sur le plan financier
- Conception des outils et des vecteurs de communication
- Recrutement de salariés et apprentis
- Organisation du développement des compétences des salariés

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'Apprentissage.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 14 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 7 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION


Les évaluations finales se présentent sous forme d'épreuves ponctuelles écrites et orales et de Contrôle Continu.

Délivrance d'un diplôme de niveau 5

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Etre titulaire d'un BTM Installateur Sanitaire (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »
Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. 

LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING
Responsable des relations jeunes-entreprises
03 89 21 57 44
developpeur.cfamr@orange.fr

Secrétariat : 03 89 21 57 40
secretariat.cfamr@orange.fr

Site internet : www.cfa-colmar.com



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Etude Organisation des Travaux
- Etude Financière
- Etude Technique
- Etude Technique Fluide
- Mise en Service et Maintenance
- Autocad
- Accompagnement Projet

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

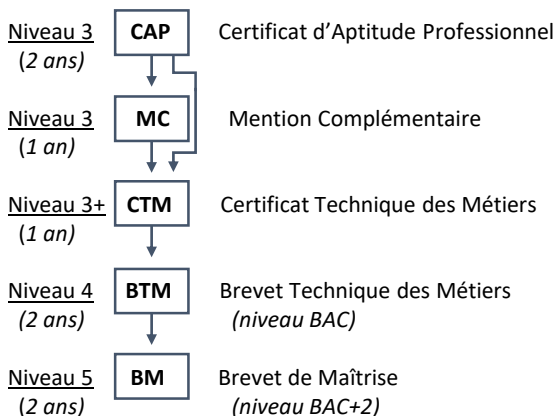
Evaluations formatives :

- exercices pratiques
- présentations orales
- expressions écrites

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.

FILIERE ENERGIE ET FLUIDE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Entreprenariat.
- Commercialisation.
- Gestion Economique et Financière.
- Gestion Ressources Humaines.
- Maître d'apprentissage.
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais).

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Ateliers aux normes, postes de soudure récents, Pôle Energie et Fluide.
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3
dernières années

100%

Taux de satisfaction

100%

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

